

**Attestation du commissaire aux comptes relative au rapport annuel visé à l'article L.
2135-16 du code du travail pour l'année civile 2025**

A Madame la Présidente,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la FEDERATION FRANCAISE DES INDUSTRIELS CHARCUTIERS TRAITEURS TRANSFORMATEURS DE VIANDES (FICT) et en réponse à votre demande formulée dans le cadre de l'application de l'article 8 du règlement financier de l'AGFPN, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans le rapport ci-joint, prévu par l'article L. 2135-16 du code du travail.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de Monsieur Fabien CASTANIER, Directeur Général de la FICT, à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Il nous appartient d'attester les informations figurant dans ce rapport, dès lors qu'elles sont prévues par le règlement financier de l'AGFPN.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, à :

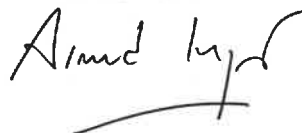
- vérifier que toutes les informations requises par l'article 8 du règlement financier de l'AGFPN figurent dans le rapport ;
- vérifier la concordance des montants mentionnés au titre des financements octroyés par l'AGFPN avec la comptabilité ;
- vérifier la concordance du montant des charges affectées à chacune des missions prévues à l'article L. 2135-11 du code du travail avec les planning et comptes-rendus, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier l'éligibilité de ces charges au financement par l'AGFPN ou la conformité des dépenses avec la définition des missions ;
- vérifier que les règles appliquées pour l'affectation des charges sont décrites dans le rapport et qu'elles sont conformes avec les décisions de la direction ;
- vérifier, sur la base de tests, la conformité de fonctionnement du processus d'affectation des charges avec la description qui est faite ;

– apprécier la sincérité des informations figurant dans le rapport, à l'exclusion de celles qu'il ne nous appartient pas de vérifier au regard du règlement financier de l'AGFPN.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations figurant dans le rapport joint.

AUDEXYS

Le 24/06/2026

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Arnaud Longéras', with a long horizontal stroke extending from the end of the signature.

Arnaud Longéras



**Association de gestion du Fonds paritaire
national (AGFPN)**

Monsieur Daniel WEIZMANN
4 rue Traversière
75012 Paris

Paris, le 19 juin 2026

Dossier n° : OP 104

Lettre envoyée par courrier électronique à Mesdames Christine PINTO-LENOIR (contact@agfpn.fr), Clara SORIN (csorin@agfpn.fr), Madame Déborah DESTRA (contact@agfpn.fr), Cécile SCHILTZ (cschiltz@agfpn.fr), Madame Fariza BENALI (fbenali@agfpn.fr) et Madame Fatima DERBAL (fderbal@agfpn.fr).

Objet : Rapport annuel détaillant l'utilisation qui a été faite des crédits perçus par la Fédération des entreprises françaises de charcuterie traiteur (FICT) pour l'année 2025

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions légales, nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, le rapport annuel de la branche des industries charcutières relatif aux actions engagées au titre du dialogue social.

Ce rapport détaille l'utilisation des crédits perçus par la Fédération des entreprises françaises de charcuterie traiteur (FICT) au titre de l'Association de gestion du Fonds paritaire national (AGFPN) pour l'année 2025.

L'année 2025, pour la branche des industries charcutières, a été marquée par une activité soutenue en matière de dialogue social de branche, avec la conclusion de plusieurs accords structurants visant à sécuriser les entreprises et à accompagner les évolutions sociales du secteur : salaires minimaux conventionnels, prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail, mise en place d'un régime de prévoyance pour les salariés cadres, pérennisation du régime de prévoyance pour les salariés non-cadres. La FICT s'est également investie aux côtés d'OCAPIAT pour renforcer l'attractivité des métiers, à travers plusieurs initiatives de promotion et de sensibilisation auprès des jeunes publics.

Nous demeurons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos sincères salutations.

Fabien CASTANIER
Délégué Général

Fonds pour le financement du dialogue social

Rapport annuel détaillant l'utilisation qui a été faite des crédits perçus par la Fédération des entreprises françaises de charcuterie traiteur (FICT) pour l'année 2025

I. Déclaration sur l'honneur

Je soussigné, Fabien CASTANIER, Délégué Général de la Fédération des entreprises françaises de charcuterie traiteur (FICT), déclare, en ma qualité de représentant de la Fédération, que les crédits perçus par la Fédération des entreprises françaises de charcuterie traiteur, pour l'année 2024, versés par l'Association de gestion du fonds paritaire nationale (AGFPN), au titre de la mission d'intérêt général prévue par le 1° de l'article L. 2135-11 du Code du travail, ont été utilisés conformément à leur destination.

Fait à Paris, le 19 juin 2026

Fabien CASTANIER
Délégué Général



II. Identification des financements octroyés à la FICT par l'AGFPN

Dans le cadre de notre bilan comptable (année N+1), les crédits reçus sont enregistrés sous la rubrique « Divers » et la sous-rubrique « Fonds paritaires ».

Pour l'exercice 2025, la Fédération des entreprises françaises de charcuterie traiteur (FICT) a perçu de l'AGFPN la somme de **40 755 euros**.

Exercice 2025		
Crédits	Montants en euros (€)	Périodes de versement
1 ^{er} acompte 2025	5 208 €	Juillet 2025
2 ^{ème} acompte 2025	8 578 €	Octobre 2025
3 ^{ème} acompte 2025	8 578 €	Décembre 2025
4 ^{ème} acompte 2025	8 272 €	Janvier 2026
Total acomptes 2025	30 637 €	
Solde 2025	10 118 €	Avril 2026
Total crédits annuels 2025	40 755 €	

La FICT bénéficie d'un reliquat de crédit non justifié de 14 402 € sur 2024.

III. Identification et description des moyens mis en œuvre par la FICT pour réaliser la mission d'intérêt général du 1° de l'article L. 2135-11 du Code du travail

Conformément aux dispositions du 1° de l'article L. 2135-12 du Code du travail et de la convention de financement AGFPN – FICT, les crédits reçus ont été utilisés conformément aux activités prévues au titre de la mission suivante : « *la conception, la gestion, l'animation et l'évaluation des politiques menées paritairement* ».

Les frais supportés par la FICT au titre de l'année 2025 ont été les suivants :

Mission d'intérêt général engagée	Montant des charges N directement imputables à la mission (en euros)	Quote-part de charges générales retenues au titre de l'exercice N (en euros)	Montant total par mission (en euros)
Mission n°1	15 249,11 €	87 940,16 €	103 189,27 €
Total général	15 249,11 €	87 940,16 €	103 189,27 €

La FICT a mobilisé ses ressources internes et particulièrement Madame Gwendoline AVRIL, Responsable des Affaires Sociales, Monsieur Fabien CASTANIER, Délégué Général et Madame Isabelle MASSERON, Responsable Administrative et Financière et Madame Charlotte RICOU Responsable Communication.

La FICT a conduit sa mission au sein :

- de la Commission Sociale et Formation des industries charcutières ;
- de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) des industries charcutières ;

- de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) et du jury CQP des industries charcutières ;
- du Comité Directeur de la FICT ;
- du Bureau de la FICT ;
- de l'Opérateur de compétences (OPCO) dont relève la branche, à savoir OCAPIAT (coopération agricole, agriculture, pêche, industrie agro-alimentaire et territoires) ;
- de l'organisme assureur AG2R La Mondiale, partenaire historique de la branche des industries charcutières.

Dans le cadre de sa mission au sein d'OCAPIAT, la FICT a participé :

- au Conseil d'administration d'OCAPIAT ;
- aux comités, commissions et groupes créés par OCAPIAT ;
- aux réunions des organismes qui dépendent d'OCAPIAT.

L'activité développée par la FICT dans le cadre de sa mission comprend également les temps de préparation et de suivi des actions mises en œuvre par les instances visées ci-dessus.

Les charges imputables découlent des axes ci-après :

- Axe n° 1 : Faire vivre le dialogue social de branche ;
- Axe n° 2 : Définir la politique générale d'emploi, de formation et de qualification au niveau de la branche et au niveau interbranches ;
- Axe n° 3 : Définir les règles qui permettent de déterminer les actions donnant lieu à l'intervention de l'OPCO ;
- Axe n° 4 : Anticiper les besoins en compétences et en formation ;
- Axe n° 5 : Participer au bon fonctionnement de l'OPCO et à la définition de sa politique générale d'emploi et de formation.

Axe n° 1 – Faire vivre le dialogue social de branche	
Commission Sociale et Formation des industries charcutières	La Commission sociale et formation des industries charcutières est une instance de consultation et d'étude relative aux négociations collectives de branche et à toutes questions d'actualité sociale qui concernent le secteur.
Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) des industries charcutières	La CPPNI est l'instance de négociation des accords de branche. Elle a été créée par un accord du 6 mars 2018. La CPPNI exerce les missions d'intérêt général suivantes : • négocier l'actualisation et la révision de la CCN des industries charcutières et de ses annexes ; • représenter la branche, notamment dans l'appui aux entreprises et vis-à-vis des pouvoirs publics ; • exercer un rôle de veille sur les conditions de travail et l'emploi ; • rendre, à la demande d'une juridiction, un avis sur l'interprétation d'une convention ou d'un accord collectif. Elle peut également être saisie par les partenaires sociaux lorsque des différents collectifs nés à l'occasion de l'interprétation ou de

	l'application des dispositions de la CCN des industries charcutières n'ont pas pu être résolus dans le cadre de l'entreprise. La CPPNI reçoit les accords collectifs sur les thèmes pour lesquels l'accord d'entreprise prime sur l'accord de branche en vue d'établir un rapport annuel d'activité, à verser dans la base de données nationale et formule, le cas échéant, des recommandations destinées à répondre aux difficultés identifiées. La CPPNI est également informée, en tant que commission paritaire de branche, des accords conclus par des représentants du personnel non mandatés par des organisations syndicales. La CPPNI, faisant office d'observatoire paritaire de la négociation collective, reçoit tous les accords d'entreprise et d'établissement conclus par les entreprises et établissements de la branche.
Comité Directeur de la FICT	La Fédération est administrée par un Comité Directeur composé de 32 membres actifs ainsi que du Président. Le Comité Directeur définit la politique et les orientations générales de la Fédération.
Bureau de la FICT	Le Bureau est composé d'un maximum de 12 membres, y compris le Président, élus par le Comité Directeur parmi ses membres. Les membres du Bureau assurent collégialement la préparation et la mise en œuvre des décisions du Comité Directeur et exercent les pouvoirs que ce dernier leur délègue. Le Bureau assiste le Président de la Fédération dans l'exécution des décisions du Comité Directeur.
Axe n°2 – Définir la politique générale d'emploi, de formation et de qualification au niveau de la branche et au niveau interbranches	
Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) / Jury paritaire national CQP des industries charcutières	La CPNEFP des industries charcutières a été créée par un accord du 11 mars 2008. La CPNEFP a notamment pour objet : • d'émettre des avis afin d'orienter une politique générale d'emploi, de formation et de qualification dans le cadre de la branche professionnelle ; • de proposer toutes initiatives et rassembler tous moyens nécessaires à l'application de cette politique ; • d'examiner les questions relatives au développement des CQP ; • de proposer les qualifications qui lui paraissent devoir être développées dans la branche ; • de contribuer à la pérennité de l'emploi en prenant en compte les mutations économiques et industrielles du secteur. Le jury paritaire national CQP, réuni dans le cadre de la CPNEFP a pour mission de : • délibérer sur la proposition de délivrance du CQP au regard des résultats obtenus par le candidat aux

	différentes évaluations : formateur, tuteur et professionnel évaluateur ; décider de l'attribution totale ou partielle des CQP au regard des règles de délibération ; formuler des préconisations quant aux moyens à mettre en œuvre si le candidat échoue au CQP ou à l'un de ses blocs.
--	---

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Interbranches du Secteur Alimentaire (CPNEFPI SA)	En complément des CPNEFP de branche, les partenaires sociaux du secteur alimentaires (fédérations dont la FICT et organisations syndicales) ont créé une Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Interbranches du Secteur Alimentaire.
Commission sociale de la CPME	Cette commission a pour mission de développer des réflexions, dans leurs dimensions opérationnelles et prospectives, concernant les politiques d'emploi en lien avec les mutations économiques et les besoins des entreprises, le marché du travail pour améliorer l'accès à l'emploi de l'ensemble des actifs sous toutes ses formes, les évolutions de la relation du travail ainsi que le dialogue social et la négociation d'entreprise, pour leur donner toute l'agilité nécessaire pour leur développement en France et à l'international.
Comité du pôle agro-alimentaire et du commerce agricole (COPAACA)	Le Comité du pôle agro-alimentaire et du commerce agricole (COPAACA) est composé de l'ensemble des organisations professionnelles représentatives ou non, signataires ou adhérentes de l'accord constitutif d'OPCALIM (remplacé par OCAPIAT) composant les industries agro-alimentaires. Le COPA a pour mission de réunir les différentes organisations professionnelles des industries agro-alimentaires couvertes par le champ d'OCAPIAT afin, notamment : - de définir et d'arrêter les positions communes des IA sur les différents sujets de politique de formation professionnelle traités dans les commissions financières, au CA ou dans les éventuels GT ad hoc d'OCAPIAT ; - d'assurer l'interface avec Coop de France et l'alimentation de détail au sein du Comité employeur et des instances d'OCAPIAT ; - de désigner en son sein les représentants au titre des IA du CA, des commissions financières ou autres GT ad hoc qui seraient éventuellement mis en place à OCAPIAT ; - d'assurer la coordination avec les instances interbranches traitant de la formation professionnelle ; - de faire un retour à l'ensemble de ses membres sur les décisions paritaires validées dans les commissions financières puis au CA.
Commission d'Action Sociale des Professionnels de l'Alimentaire (CASPA) de l'AG2R La Mondiale	Début 2023, la FICT a rejoint la Commission d'Action Sociale des Professionnels de l'Alimentaire (CASPA) de l'AG2R La Mondiale. Cette commission décide des aides sociales au niveau régional et mènent en régions des actions d'information et de prévention.
Conseil Paritaire du Pôle	Depuis février 2025, la FICT a rejoint le Pôle Alimentaire d'AG2R

Alimentaire d'AG2R La Mondiale	La Mondiale, dédié aux professions de l'alimentaire, laboratoire d'idées qui permet de construire des garanties et des services adaptés aux salariées et entreprises de l'alimentaire ainsi que des actions de prévention ciblées en lien avec les risques professionnels du secteur.
Caisse Nationale d'Assurance Maladie – Commission AT/MP - Comité Technique Nationale Alimentation (CTN D)	Au sein de l'Assurance Maladie, il existe une Commission paritaire des accidents du travail/maladies professionnelles (CAT/MP) qui a notamment pour rôle de fixer les orientations politiques de l'Assurance Maladie en matière de risques professionnels, de voter le budget de la branche accidents du travail et de prendre l'avis des 9 comités paritaires techniques (CTN) nationaux sur les sujets de prévention. Chacun des 9 comités paritaires techniques nationaux (CTN) représente un secteur d'activité. Ils sont nommés CTN A, B, C, D, E, F, G, H, I. La branche des industries charcutières relève du CTN D : services, commerces et industries de l'alimentation. Ces comités sont chargés de définir les priorités de leur secteur en matière de prévention et d'élaborer des recommandations techniques nationales pour mettre en œuvre ces priorités. Depuis janvier 2025, la FICT siège au sein du CTN D, au titre de l'ensemble des branches des industries agro-alimentaires.
Caisse Nationale d'Assurance Maladie – Commission AT/MP – Commission recours aux entreprises extérieures - Inter CTN A, C, D et E (pilotage CTN E)	Dans le cadre du mandat au sein du CTN D, la FICT siège à la commission recours aux entreprises extérieures, qui a pour mission de repérer les bonnes pratiques de prévention dans les secteurs d'activités, mais également d'identifier de nouvelles façons de travailler et les risques associés, et d'élaborer de nouvelles recommandations applicables aux entreprises sur le terrain.
Axe n° 3 – Définir les règles qui permettent de déterminer les actions donnant lieu à l'intervention de l'OPCO	
Campagne de communication #JeunesDeter	Des réunions ont été organisées pour valider les contenus de communication de la campagne JeunesDeter, portée par OCAPIAT au profit des branches professionnelles, destinée à faire connaître les métiers des industries agroalimentaires auprès des jeunes.
Axe n° 4 – Anticiper les besoins en compétences et en formation	
Comité de pilotage de la plateforme commune des Observatoires du secteur alimentaire	Observia est l'Observatoire des métiers et des qualifications des industries alimentaires. Ses études permettent d'identifier les métiers en tension et d'anticiper les besoins en compétences des entreprises, que l'OPCO est conduit à satisfaire. Dans un souci de mutualisation des dépenses, les partenaires sociaux ont créé une plateforme commune des trois Observatoires en place dans la filière alimentaire.
Comité de pilotage d'Observia	
Axe n° 5 – Participer au bon fonctionnement de l'OPCO et à la définition de sa politique générale d'emploi et de formation	

Comité employeurs du secteur alimentaire	Le comité employeurs du secteur alimentaire est l'instance politique au sein de laquelle l'ensemble des organisations patronales du secteur alimentaire sont représentées. Il prépare les positions défendues en réunions du Conseil d'administration d'OCAPIAT par ses représentants élus.
Comité employeurs OCAPIAT	Le comité employeurs Ocapiat est l'instance politique au sein de laquelle l'ensemble des organisations patronales sur le périmètre d'OCAPIAT sont représentées. Il travaille en collaboration avec le comité employeurs du secteur alimentaire. Il prépare les positions défendues en réunions du Conseil d'administration d'OCAPIAT par ses représentants élus.
Commission sectorielle paritaire (CSP) du secteur alimentaire	Cette commission complète les travaux du comité employeurs du secteur alimentaire.
Conseil d'administration paritaire d'OCAPIAT	Les organisations patronales membres d'OCAPIAT ont fait le choix d'un Conseil d'Administration restreint au sein duquel toutes les organisations ne peuvent siéger. Après un premier mandat de 3 ans, la FICT, en la personne de Gwendoline AVRIL, maintient son siège au Conseil d'Administration paritaire d'OCAPIAT pour un deuxième mandat jusqu'en 2025. Le Conseil d'Administration paritaire, instance décisionnaire de l'OPCO OCAPIAT, est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser ou faire réaliser, sous son contrôle, les missions de l'OPCO.

PARITARISME 2025					
Nom	Nature	Date	Préparation (en heures)	Réunion (en heures)	Temps total (en heures)
Axe n°1 – Faire vivre le dialogue social de branche					
Gwendoline AVRIL	Cathy Le Gall (Tallec) - Echanges Feuille de route de la Commission sociale pour 2025	07/01/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	Point GA/FC	07/01/2025	0,5	1	1,5
Fabien CASTANIER	Point GA/FC	07/01/2025	0,5	1	1,5
Gwendoline AVRIL	Comité Directeur de la FICT	08/01/2025	3	1	4
Fabien CASTANIER	Comité Directeur de la FICT	08/01/2025	3	1	4

Gwendoline AVRIL	Biard Isabelle - Echanges Feuille de route de la Commission sociale pour 2025	08/01/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	Point GA/FC	08/01/2025	0,5	0,5	1
Fabien CASTANIER	Point GA/FC	08/01/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	Delniette - Echanges Feuille de route de la Commission sociale pour 2025	13/01/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	Bragadour Magali - Echanges Feuille de route de la Commission sociale pour 2025	13/01/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	Foure Frédéric - Echanges Feuille de route de la Commission sociale pour 2025	14/01/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	Commission Sociale et Formation des Industries charcutières	14/01/2025	3	1	4
Isabelle MASSERON	Commission Sociale et Formation des Industries charcutières	14/01/2025	1	0	1
Gwendoline AVRIL	Frédéric Le Bougeant - Echanges Feuille de route de la Commission sociale pour 2025	15/01/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	Olivier Orjas - Echanges Feuille de route de la Commission sociale pour 2026	16/01/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	Stéphane Cheverry - Echanges Feuille de route de la Commission sociale pour 2027	16/01/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	Thomas Rolland - Echanges Feuille de route de la Commission sociale pour 2028	17/01/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	Echanges ANIA x Fédérations sur le contrat stratégique de la filière Alimentaire	17/01/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	Rouy - Echanges Feuille de route de la Commission sociale pour 2028	21/01/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	Point GA/FC	21/01/2025	0,5	1	1,5
Fabien CASTANIER	Point GA/FC	21/01/2025	0,5	1	1,5

Gwendoline AVRIL	Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) des industries charcutières	23/01/2025	7,5	2,5	10
Isabelle MASSERON	Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) des industries charcutières	23/01/2025	1	0	1
Gwendoline AVRIL	Point GA/FC	03/02/2025	0,5	1	1,5
Fabien CASTANIER	Point GA/FC	03/02/2025	0,5	1	1,5
Gwendoline AVRIL	CPNEFP/Jury CQP des industries charcutières	12/02/2025	6	2	8
Isabelle MASSERON	CPNEFP/Jury CQP des industries charcutières	12/02/2025	1	0	1
Gwendoline AVRIL	FICT / Groupe de travail patronal sur les travaux de rénovation des classifications	25/02/2025	3	1	4
Gwendoline AVRIL	Commission sociale et formation des industries charcutières	25/02/2025	3	1	4
Isabelle MASSERON	Commission sociale et formation des industries charcutières	25/02/2025	1	0	1
Gwendoline AVRIL	Point GA/FC	04/03/2025	0,5	1	1,5
Fabien CASTANIER	Point GA/FC	04/03/2025	0,5	1	1,5
Gwendoline AVRIL	Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) des industries charcutières	05/03/2025	7,5	2,5	10
Isabelle MASSERON	Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) des industries charcutières	05/03/2025	1	0	1
Gwendoline AVRIL	FICT / Groupe de travail patronal sur les travaux de rénovation des classifications	05/03/2025	4,5	1,5	6
Gwendoline AVRIL	Point GA/FC	17/03/2025	0,5	1	1,5
Fabien CASTANIER	Point GA/FC	17/03/2025	0,5	1	1,5
Gwendoline AVRIL	Commission sociale et formation des industries charcutières	18/03/2025	3	1	4
Isabelle MASSERON	Commission sociale et formation des industries charcutières	18/03/2025	1	0	1
Gwendoline AVRIL	Bureau de la FICT	01/04/2025	3	1	4
Fabien CASTANIER	Bureau de la FICT	01/04/2025	3	1	4
Gwendoline AVRIL	Point GA/FC	07/04/2025	0,5	1	1,5
Fabien CASTANIER	Point GA/FC	07/04/2025	0,5	1	1,5

Gwendoline AVRIL	Point GA/FC	15/04/2025	0,5	1	1,5
Fabien CASTANIER	Point GA/FC	15/04/2025	0,5	1	1,5
Gwendoline AVRIL	Commission sociale et formation des industries charcutières	22/04/2025	3	1	4
Isabelle MASSERON	Commission sociale et formation des industries charcutières	22/04/2025	1	0	1
Gwendoline AVRIL	CPNEFP/Jury CQP des industries charcutières	28/04/2025	6	2	8
Isabelle MASSERON	CPNEFP/Jury CQP des industries charcutières	28/04/2025	1	0	1
Gwendoline AVRIL	Comité Directeur FICT	22/05/2025	3	0	3
Fabien CASTANIER	Comité Directeur FICT	22/05/2025	3	1	4
Gwendoline AVRIL	Point GA/FC	27/05/2025	0,5	1	1,5
Fabien CASTANIER	Point GA/FC	27/05/2025	0,5	1	1,5
Gwendoline AVRIL	Echanges Président Commission sociale et formation	28/05/2025	1	0,5	1,5
Gwendoline AVRIL	Point GA/FC	10/06/2025	0,5	1	1,5
Fabien CASTANIER	Point GA/FC	10/06/2025	0,5	1	1,5
Gwendoline AVRIL	Commission sociale et formation des industries charcutières	10/06/2025	3	1	4
Isabelle MASSERON	Commission sociale et formation des industries charcutières	10/06/2025	1	0	1
Gwendoline AVRIL	Echange : mise en place contrat population Cadres (AG2R La Mondiale)	12/06/2025	1	1	2
Gwendoline AVRIL	Echange Frédéric Fouré (Président de la Commission sociale et formation) / GA	12/06/2026	1	1	2
Gwendoline AVRIL	Echange compte de résultats prévoyance AG2R La Mondiale	23/06/2025	1	1	2
Gwendoline AVRIL	Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) des industries charcutières	24/06/2025	7,5	2,5	10
Isabelle MASSERON	Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) des industries charcutières	24/06/2025	1	0	1
Gwendoline AVRIL	Semaine Nationale de l'Emploi Agroalimentaire (SNEA) 2025	30/06/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	Bureau de la FICT	03/07/2025	3	1	4

Fabien CASTANIER	Bureau de la FICT	03/07/2025	3	1	4
Gwendoline AVRIL	CPNEFP/Jury CQP des industries charcutières	03/07/2025	6	2	8
Isabelle MASSERON	CPNEFP/Jury CQP des industries charcutières	03/07/2025	1	0	1
Charlotte RICOU	CPNEFP/Jury CQP des industries charcutières	03/07/2025	4	1	5
Gwendoline AVRIL	Point GA/FC	07/07/2025	0,5	1	1,5
Fabien CASTANIER	Point GA/FC	07/07/2025	0,5	1	1,5
Gwendoline AVRIL	Présentation bulletin d'informations branche industries charcutières - AG2R La Mondiale	15/07/2025	1	2	3
Gwendoline AVRIL	Point GA/FC	22/07/2025	0,5	1	1,5
Fabien CASTANIER	Point GA/FC	22/07/2025	0,5	1	1,5
Gwendoline AVRIL	Point calage avant CODIR FICT de demain - Frédéric Fouré Président de la Commission sociale	25/08/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	Comité Directeur exceptionnel de la FICT	26/08/2025	3	1	4
Fabien CASTANIER	Comité Directeur exceptionnel de la FICT	26/08/2025	3	1	4
Gwendoline AVRIL	Echanges projet branche FICT / OCAPIAT	26/08/2025	3	0,5	3,5
Charlotte RICOU	Echanges projet branche FICT / OCAPIAT	26/08/2025	3	0,5	3,5
Gwendoline AVRIL	Commission sociale et formation des industries charcutières	28/08/2025	3	1	4
Isabelle MASSERON	Commission sociale et formation des industries charcutières	28/08/2025	1	0	1
Gwendoline AVRIL	Point GA/FC	02/09/2025	0,5	1	1,5
Fabien CASTANIER	Point GA/FC	02/09/2025	0,5	1	1,5
Gwendoline AVRIL	Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) des industries charcutières	03/09/2025	7,5	2,5	10
Isabelle MASSERON	Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) des industries charcutières	03/09/2025	1	0	1
Gwendoline AVRIL	FICT / Groupe de travail patronal sur les travaux de rénovation des classifications	03/09/2025	3	1	4
Gwendoline AVRIL	Point GA/FC	16/09/2025	0,5	1	1,5
Fabien CASTANIER	Point GA/FC	16/09/2025	0,5	1	1,5

Gwendoline AVRIL	Comité Directeur de la FICT	24/09/2025	3	1	4
Fabien CASTANIER	Comité Directeur de la FICT	24/09/2025	3	1	4
Gwendoline AVRIL	Commission sociale et formation des industries charcutières	30/09/2025	4,5	1,5	6
Isabelle MASSERON	Commission sociale et formation des industries charcutières	30/09/2025	1	0	1
Gwendoline AVRIL	Point GA/FC	30/09/2025	0,5	1	1,5
Fabien CASTANIER	Point GA/FC	30/09/2025	0,5	1	1,5
Gwendoline AVRIL	Commission sociale et formation des industries charcutières	09/10/2025	3	1	4
Isabelle MASSERON	Commission sociale et formation des industries charcutières	09/10/2025	1	0	1
Gwendoline AVRIL	Bureau de la FICT	14/10/2025	3	1	4
Fabien CASTANIER	Bureau de la FICT	14/10/2025	3	1	4
Gwendoline AVRIL	Point GA/FC	14/10/2025	0,5	1	1,5
Fabien CASTANIER	Point GA/FC	14/10/2025	0,5	1	1,5
Gwendoline AVRIL	Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) des industries charcutières	16/10/2025	4,5	1,5	6
Isabelle MASSERON	Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) des industries charcutières	16/10/2025	1	0	1
Gwendoline AVRIL	CPNEFP/Jury CQP des industries charcutières	16/10/2025	3	1	4
Isabelle MASSERON	CPNEFP/Jury CQP des industries charcutières	16/10/2025	1	0	1
Gwendoline AVRIL	Commission sociale et formation des industries charcutières	16/10/2025	3	1	4
Isabelle MASSERON	Commission sociale et formation des industries charcutières	16/10/2025	1	0	1
Gwendoline AVRIL	Echange : webinaire retraite AG2R La Mondiale	12/11/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	Commission sociale et formation des industries charcutières	19/11/2025	3	1	4
Isabelle MASSERON	Commission sociale et formation des industries charcutières	19/11/2025	1	0	1

Gwendoline AVRIL	Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) des industries charcutières	26/11/2025	7,5	2,5	10
Isabelle MASSERON	Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) des industries charcutières	26/11/2025	1	0	1
Gwendoline AVRIL	Commission sociale et formation des industries charcutières	26/11/2025	12	4	16
Isabelle MASSERON	Commission sociale et formation des industries charcutières	26/11/2025	1	0	1
Gwendoline AVRIL	Point GA/FC	04/12/2025	0,5	1	1,5
Fabien CASTANIER	Point GA/FC	04/12/2025	0,5	1	1,5
Gwendoline AVRIL	Bureau FICT	17/12/2025	3	0	3
Fabien CASTANIER	Bureau FICT	17/12/2025	3	1	4
Total Axe n°1			225	100,5	325,5

Axe n°2 – Définir la politique générale d'emploi, de formation et de qualification au niveau de la branche et au niveau interbranches					
Gwendoline AVRIL	Comité du pôle agro-alimentaire et du commerce agricole (COPAACA)	21/01/2025	1	1	2
Gwendoline AVRIL	TR : Echange Bonus-Malus // Position Interpro	24/01/2025	1	1	2
Gwendoline AVRIL	GT Attractivité INAPORC	30/01/2025	2	2	4
Isabelle MASSERON	GT Attractivité INAPORC	30/01/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Comité d'action sociale professionnel de l'Alimentaire (CASPA d'AG2R Agirc-Arrco)	06/02/2025	3	3	6
Isabelle MASSERON	Comité d'action sociale professionnel de l'Alimentaire (CASPA d'AG2R Agirc-Arrco)	06/02/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	CPME – Commission sociale	13/02/2025	1	2	3
Gwendoline AVRIL	Ordre du jour + Invit Comité du pôle agro-alimentaire et du commerce agricole (COPAACA)	19/02/2025	1,5	1,5	3

Gwendoline AVRIL	CPME – Commission sociale	18/03/2025	1	2	3
Gwendoline AVRIL	Comité du pôle agro-alimentaire et du commerce agricole (COPAACA)	21/03/2025	1	1	2
Gwendoline AVRIL	Négociation FIPU	25/03/2025	7	3,5	10,5
Isabelle MASSERON	Négociation FIPU	25/03/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	GT Paritaire Bonus-Malus MEDEF	26/03/2025	2	2	4
Isabelle MASSERON	GT Paritaire Bonus-Malus MEDEF	26/03/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	CNAM - Comité Technique Nationale Alimentation (CTN D)	27/03/2025	4	8	12
Isabelle MASSERON	CNAM - Comité Technique Nationale Alimentation (CTN D)	27/03/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Comité du pôle agro-alimentaire et du commerce agricole (COPAACA)	04/04/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	Commission paritaire de suivi de l'accord interbranche du 30 mai 2023 sur l'épargne salariale	05/06/2025	1	3	4
Gwendoline AVRIL	Echanges semaine de l'emploi	11/06/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	Commission recours aux entreprises extérieures - Inter CTN A, C, D et E (pilotage CTN E)	17/06/2025	3	3	6
Isabelle MASSERON	Commission recours aux entreprises extérieures - Inter CTN A, C, D et E (pilotage CTN E)	17/06/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	CPME – Commission sociale	19/06/2025	1	2	3
Gwendoline AVRIL	GT QVT Aval INAPORC	23/06/2025	3	1,5	4,5
Gwendoline AVRIL	Commission recours aux entreprises extérieures - Inter CTN A, C, D et E (pilotage CTN E)	01/07/2025	2	3	5
Isabelle MASSERON	Commission recours aux entreprises extérieures - Inter CTN A, C, D et E (pilotage CTN E)	01/07/2025	0,5	0	0,5

Gwendoline AVRIL	Négociation formation professionnel Ocapiat	04/07/2025	3	3	6
Gwendoline AVRIL	Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Interbranches du Secteur Alimentaire (CPNEFPI SA)	11/07/2025	1	1	2
Gwendoline AVRIL	Comité d'action sociale professionnel de l'Alimentaire (CASPA d'AG2R Agirc-Arrco)	10/09/2025	3	3	6
Isabelle MASSERON	Comité d'action sociale professionnel de l'Alimentaire (CASPA d'AG2R Agirc-Arrco)	10/09/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Conseil Paritaire du Pôle Alimentaire d'AG2R La Mondiale	17/09/2025	2,5	2,5	5
Isabelle MASSERON	Conseil Paritaire du Pôle Alimentaire d'AG2R La Mondiale	17/09/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	CNAM - Comité Technique Nationale Alimentation (CTN D)	01/10/2025	3	7	10
Isabelle MASSERON	CNAM - Comité Technique Nationale Alimentation (CTN D)	01/10/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Commission attractivité INAPORC	02/10/2025	3	3	6
Gwendoline AVRIL	Commission recours aux entreprises extérieures - Inter CTN A, C, D et E (pilotage CTN E)	06/10/2025	3	3	6
Isabelle MASSERON	Commission recours aux entreprises extérieures - Inter CTN A, C, D et E (pilotage CTN E)	06/10/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	CPME – Commission sociale	11/12/2025	2	2	4
Gwendoline AVRIL	Echange projet FICT	17/12/2025	3	1	4
Charlotte RICOU	Echange projet FICT	17/12/2025	3	1	4
Total Axe n°2			67,5	67	134,5
Axe n° 3 – Définir les règles qui permettent de déterminer les actions donnant lieu à l'intervention de l'OPCO					
Gwendoline AVRIL	JeunesDeter : validations positions de la semaine	24/01/2025	0,5	0,5	1

Gwendoline AVRIL	JeunesDeter : validations positions de la semaine	31/01/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	JeunesDeter : validations positions de la semaine	07/02/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	JeunesDeter : validations positions de la semaine	14/02/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	JeunesDeter : validations positions de la semaine	28/02/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	JeunesDeter : validations positions de la semaine	07/03/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	JeunesDeter : validations positions de la semaine	14/03/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	JeunesDeter : validations positions de la semaine	21/03/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	JeunesDeter : validations positions de la semaine	28/03/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	JeunesDeter : validations positions de la semaine	04/04/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	JeunesDeter : validations positions de la semaine	30/05/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	JeunesDeter : validations positions de la semaine	06/06/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	JeunesDeter : validations positions de la semaine	20/06/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	JeunesDeter : validations positions de la semaine	05/09/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	JeunesDeter : validations positions de la semaine	12/09/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	Séminaire OCAPIAT	07/10/2025	2	8,5	10,5
Isabelle MASSERON	Séminaire OCAPIAT	07/10/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Séminaire OCAPIAT	08/10/2025	2	8,5	10,5
Isabelle MASSERON	Séminaire OCAPIAT	08/10/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	JeunesDeter : validations positions de la semaine	09/10/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	JeunesDeter : validations positions de la semaine	17/10/2025	0,5	0,5	1
Gwendoline AVRIL	JeunesDeter : validations positions de la semaine	07/11/2025	0,5	0,5	1
Total Axe n° 3			14	26	40

Axe n° 4 – Anticiper les besoins en compétences et en formation					
Gwendoline AVRIL	SIA OCAPIAT - Conférence sur l'apprentissage : "La place de l'apprentissage dans la souveraineté agricole et alimentaire (terre et mer)"	26/02/2025	1	2,5	3,5

Gwendoline AVRIL	Comité de pilotage des Observatoires en plateforme du secteur alimentaire] - 9h30 - 11h45	28/03/2025	2,5	2,5	5
Isabelle MASSERON	Comité de pilotage des Observatoires en plateforme du secteur alimentaire] - 9h30 - 11h45	28/03/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Comité de pilotage des Observatoires en plateforme du secteur alimentaire] - 14h00-16h30	28/03/2025	2,5	2,5	5
Isabelle MASSERON	Comité de pilotage des Observatoires en plateforme du secteur alimentaire] - 14h00-16h30	28/03/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Comité de pilotage des Observatoires en plateforme du secteur alimentaire]	28/03/2025	4	7	11
Isabelle MASSERON	Comité de pilotage des Observatoires en plateforme du secteur alimentaire]	28/03/2025	0,5	0	0,5
Total Axe n° 4			11,5	14,5	26

Axe n° 5 – Participer au bon fonctionnement de l'OPCO et à la définition de sa politique générale d'emploi et de formation					
Gwendoline AVRIL	Comité employeurs du Secteur Alimentaire (CESA)	24/01/2025	3	3	6
Isabelle MASSERON	Comité employeurs du Secteur Alimentaire (CESA)	24/01/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Comité employeurs du Secteur Alimentaire (CESA)	07/02/2025	1	1	2
Isabelle MASSERON	Comité employeurs du Secteur Alimentaire (CESA)	07/02/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Comité employeur Plénier / Comité employeurs OCAPIAT	07/02/2025	2	2	4
Isabelle MASSERON	Comité employeur Plénier / Comité employeurs OCAPIAT	07/02/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Commission sectorielle paritaire du secteur alimentaire (CSP SA) exceptionnelle	11/02/2025	2	2	4
Isabelle MASSERON	Commission sectorielle paritaire du secteur alimentaire (CSP SA) exceptionnelle	11/02/2025	0,5	0	0,5

Gwendoline AVRIL	Conseil d'Administration d'OCAPIAT	18/02/2025	4	4	8
Isabelle MASSERON	Conseil d'Administration d'OCAPIAT	18/02/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Comité employeurs du Secteur Alimentaire (CESA)	19/03/2025	2	2	4
Isabelle MASSERON	Comité employeurs du Secteur Alimentaire (CESA)	19/03/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Commission sectorielle paritaire du secteur alimentaire (CSP SA) exceptionnelle	19/03/2025	2,5	2,5	5
Isabelle MASSERON	Commission sectorielle paritaire du secteur alimentaire (CSP SA) exceptionnelle	19/03/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Comité employeur Plénier / Comité employeurs OCAPIAT	21/03/2025	2	2	4
Isabelle MASSERON	Comité employeur Plénier / Comité employeurs OCAPIAT	21/03/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Comité employeurs du Secteur Alimentaire (CESA)	27/05/2025	2,5	2,5	5
Isabelle MASSERON	Comité employeurs du Secteur Alimentaire (CESA)	27/05/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Comité employeurs du Secteur Alimentaire (CESA)	17/06/2025	2,5	2,5	5
Isabelle MASSERON	Comité employeurs du Secteur Alimentaire (CESA)	17/06/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Comité employeur Plénier / Comité employeurs OCAPIAT	20/06/2025	2	2	4
Isabelle MASSERON	Comité employeur Plénier / Comité employeurs OCAPIAT	20/06/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Conseil d'Administration d'OCAPIAT	24/06/2025	3	3	6
Isabelle MASSERON	Conseil d'Administration d'OCAPIAT	24/06/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Comité employeurs du Secteur Alimentaire (CESA)	25/06/2025	2,5	2,5	5
Isabelle MASSERON	Comité employeurs du Secteur Alimentaire (CESA)	25/06/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Conseil d'Administration exceptionnelle d'OCAPIAT	22/07/2025	1	1	2
Isabelle MASSERON	Conseil d'Administration exceptionnelle d'OCAPIAT	22/07/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Comité employeurs du Secteur Alimentaire (CESA)	10/09/2025	2,5	2,5	5

Isabelle MASSERON	Comité employeurs du Secteur Alimentaire (CESA)	10/09/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Commission sectorielle paritaire du secteur alimentaire (CSP SA) exceptionnelle	17/09/2025	3,5	3,5	7
Isabelle MASSERON	Commission sectorielle paritaire du secteur alimentaire (CSP SA) exceptionnelle	17/09/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Conseil d'Administration exceptionnelle d'OCAPIAT	19/09/2025	1	1	2
Isabelle MASSERON	Conseil d'Administration exceptionnelle d'OCAPIAT	19/09/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Comité employeur Plénier / Comité employeurs OCAPIAT	03/10/2025	2	2	4
Isabelle MASSERON	Comité employeur Plénier / Comité employeurs OCAPIAT	03/10/2025	0,5	0	0,5
Gwendoline AVRIL	Comité employeurs du Secteur Alimentaire (CESA)	04/12/2025	2,5	2,5	5
Isabelle MASSERON	Comité employeurs du Secteur Alimentaire (CESA)	04/12/2025	0,5	0	0,5
Total Axe n°5			53	43,5	96,5
TOTAL AXES EN HEURES			371	251,5	622,5

IV. Description du processus d'affectation des charges à la mission d'intérêt général du 1° de l'article L. 2135-11 du Code du travail

Madame Gwendoline AVRIL, Responsable des Affaires Sociales, Monsieur Fabien CASTANIER, Délégué Général et Madame Isabelle MASSERON, Responsable Administrative et Financière et Madame Charlotte RICOU Responsable Communication ont été affectés à la mission d'intérêt général du 1° de l'article L. 2135-11 du Code du travail.

En 2025, ils ont consacré au total 540,5 heures à la réalisation de cette mission (participation aux réunions et gestion de projets).

a) Charges directement imputables à la mission

En 2025, ils ont consacré 253,5 heures à la réalisation directe de cette mission :

- 226,5 heures pour Madame Gwendoline AVRIL ;
- 24,5 heures pour Monsieur Fabien CASTANIER.
- 2,5 heures pour Madame Charlotte RICOU

b) Quote-part des charges indirectes et frais généraux

1. Charges indirectes

Les activités exercées par Madame Gwendoline AVRIL, Monsieur Fabien CASTANIER, Madame Isabelle MASSERON et Charlotte RICOU comprennent également des temps de gestion de projets, de préparation et de suivi des actions mises en œuvre par les instances auxquelles ils participent.

En 2025, ces temps représentent 371 heures de travail pour la préparation des réunions et le suivi des actions mises en œuvre par les instances auxquelles ils participent :

- 290 heures pour Madame Gwendoline AVRIL ;
- 32,5 heures pour Monsieur Fabien CASTANIER ;
- 38,5 heures pour Madame Isabelle MASSERON.
- 10 heures pour Madame Charlotte RICOU

Madame Gwendoline AVRIL a également consacré 42 heures à l'élaboration des accords collectifs de branche conclus et aux formalités administratives associées, et Fabien Castanier 4 heures :

- Accord du 19 décembre 2024 relatif aux salaires minimaux conventionnels à compter du 1er janvier 2025 ;
- Accord du 12 septembre 2025 relatif à la prévention et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- Accord du 3 novembre 2025 relatif à la mise en place d'un régime de prévoyance pour les salariés cadres relevant des articles 2.1 et 2.2 de l'ANI du 17 novembre 2027
- Avenant n°9 du 26 novembre 2025 portant révision de l'avenant n°8 bis du 2 avril 2024 relatif au régime de prévoyance du personnel non-cadre au sein de la branche des industries charcutières

Madame Gwendoline AVRIL, Monsieur Fabien CASTANIER, et Madame Charlotte RICOU ont également consacré 142 heures de travail pour la préparation et la réalisation d'un projet de valorisation des métiers de la profession dans un objectif d'améliorer l'attractivité des métiers de la charcuterie, avec la diffusion d'un Communiqué de presse et une brochure détaillée, la réalisation de 23 vidéos de portraits de salariés, dans 4 entreprises, et la diffusion sur les réseaux sociaux de la FICT :

- 20h pour Gwendoline AVRIL (2h pour le Communiqué de presse, 8h pour la brochure, 2h pour la validation des posts réseaux sociaux, et 8h pour la réalisation des vidéos)
- 10h pour Fabien CASTANIER (3h pour le Communiqué de presse, 3h pour la brochure, 2h pour la validation des posts réseaux sociaux, et 2h pour la réalisation des vidéos)
- 112 h pour Charlotte RICOU (8h pour le Communiqué de presse, 24h pour la brochure, 16h pour la validation des posts réseaux sociaux, et 64h pour la réalisation des vidéos)

Soit au total en 2025, 559 heures, correspondant à des charges indirectes :

- 352 heures pour Gwendoline AVRIL,
- 46,5 heures pour Fabien CASTANIER,
- 38,5 heures pour Isabelle MASSERON
- 122 heures pour Charlotte RICOU

2. Frais généraux

Le montant des frais généraux pour l'activité 2025 a été de 52 164,80 € TTC

- Cout d'attestation du CAC : **750 € TTC**
- Remboursement de frais des participants aux réunions du paritarisme : **634,80€ TTC**,
dont :
 - 24.06.2025 Remboursement frais de déplacement société Stoeffler pour participation à la CPPNI du 24.06.2025: 435,98€
 - 03.09.2025 (CPPNI du 03.09.25) : Déjeuner CPPNI : 47,10€
 - 26.11.2025 (CPPNI du 26.11.25) : Déjeuner CPPNI : 151,80€
- Coût de prestation pour la communication de valorisation des métiers autour de la semaine de l'emploi : **50 780€ TTC**